

BULLETIN D'ADHÉSION AU GDSA 56

Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan

Année 2025

Siège Social : 1 rue Penfret

56260 LARMOR PLAGE

Site internet: GDSA56.fr

Mail: gdsadumorbihan56@gmail.com

N° téléphone : «fixe»	«Nom» «Prénom»
-----------------------	----------------

N° portable: «Portable» «Adresse»

E-mail: «Code-postal» «Commune»

Votre N° Apiculteur «Immatriculation»

Si vos ruches ne sont pas sur la commune où vous habitez, merci d'indiquer le code postal et la commune où elles sont installées : _ _ _ _

Merci d'apporter les corrections nécessaires à vos données personnelles si elles ne sont pas exactes.

Si l'adresse mail est valide une facture vous sera envoyée.

Dans le tableau ci-dessous, remplissez la ligne qui correspond à votre situation et celles que vous souhaitez.

Dans cette colonne vous devez : - compléter obligatoirement le N d'une ligne - et d'autres lignes si vous le souhaitez	Cotisation de base CB	Calculez la cotisation pour vos N ruches (= CR) = CR	Calculez votre cotisation totale = (CB + CR) = CT
Vous avez de 0 à 50 colonies : N =	20 €	0,50€ X colonies =	20 € + = , €
Vous avez de 51 à 100 colonies : N =	30 €	0,30€ X colonies =	30 € + =, €
Vous avez de 101 à 300 colonies : N =	40 €	0,20€ X colonies =	40 € + =, €
Vous avez plus de 301 colonies : N =	70 €	0,10€ X colonies =	70 € + =, €
Abonnement à LA SANTE DE L'ABEILLE	22 €		
Abonnement à L'ABEILLE DE FRANCE	33 €		
Si vous souhaitez prendre un des 3 contrats de France » il faut <u>impérativement</u>		<u> </u>	<u>-</u>
Assurance Pack Bronze RC + Défense pénale et recours + CITEO	0.50 €	0.50€ X Colonies =	
Assurance Pack Argent RC + Défense pénale et recours + Incendie + Tempête + Inondation +CITEO	1.65 €	1.65€ XColonies =	
Assurance Pack Or RC + Défense pénale et recours +Incendie + Tempête + Inondation +Vol + Détérioration + CITEO.	3.60 €	3.60€ XColonies =	
		1 . ,	l

TOTAL À RÉGLER

FORMATION: Rucher-École du GDSA 56 au Lycée de Kerplouz à AURAY

Le GDSA propose 3 formations et le nombre de places est limité. Si il y a plus de candidats que de places, ce sont les premiers inscrits qui sont retenus.

Ces formations ont lieu 1 samedi par mois, de mars à octobre. Assurez-vous de pouvoir vous libérer pour ces journées. Il y plus de candidats que de places, ce serait dommage de priver un autre candidat qui aurait pu venir à votre place.

Remarque 1: Afin de faire bénéficier un maximum de personnes, un adhérent ne peut s'inscrire qu'à une seule formation.

Remarque 2 : Si il y a des candidats qui possèdent déjà des ruches et qui ont extrait du miel, ils peuvent s'inscrire directement à la formation de niveau 2. A eux de décider.

Dans le cas d'une participation en couple, celui-ci paye 1 adhésion + 2 formations.
Formation niveau 1 - « Débutants » - Nombre de personnes : x 55,00€ : €
Formation niveau 2 - « Perfectionnement » - Nombre de personnes : x 55,00€ : €
Formation niveau 3 – Elevage de reines Nombre de personnes :x 35,00€ :€
Pour la formation au rucher-école, le chèque de 55 € ou de 35 € établi à l'ordre du GDSA 56 est à envoyer avec votre adhésion et le chèque du montant « Total à régler » du tableau de la page 1. Remarque : Si il y trop de candidats et que vous n'êtes pas retenu, votre chèque sera détruit.
Fait à : le :// 20 . Signature:

Tous les ans de nombreux apiculteurs oublient de signer leur chèque et font des erreurs dans le calcul du total à régler, obligeant le GDSA à leur retourner le chèque, ce qui entraîne une perte de temps et d'argent.

Aussi **vérifiez plusieurs fois** les sommes dûes et le total à régler avant de libellez votre chèque à l'ordre du **GDSA 56** sans oublier de le **signer**. Vous pouvez alors le joindre à ce bulletin et expédier le tout à :

GDSA 56, Danièle CHEPPTTELL 8 KERBERT 56500 ST ALLOUESTRE avant le 31 Décembre 2024

En adhérant au GDSA, j'adhère à la section apicole de GDS Bretagne reconnu par l'état comme Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) animal.